



# **RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL**

## **EXERCICE 2015**

## SOMMAIRE

---

<i>Synthèse du rapport d'activités 2015</i> .....	3
<i>Introduction</i> .....	4
<b>PREMIERE PARTIE : LE SICSEF</b> .....	5
<i>Présentation générale</i> .....	6
<i>Actions menées par le Syndicat en 2015</i> .....	11
<i>Présentation des comptes de l'exercice 2015</i> .....	12
<b>DEUXIEME PARTIE : L'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR</b> .....	14
<i>Organisation du service</i> .....	15
<i>Indicateurs techniques</i> .....	18
<i>Indicateurs économiques – la vente de chaleur</i> .....	27
<i>Indicateurs financiers : le compte d'exploitation</i> .....	29
<i>Conclusion</i> .....	31
<i>Annexes</i> .....	32

## SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Le présent rapport présente l'ensemble des activités du SICSEF au cours de l'année 2015 en s'appuyant sur le compte administratif 2015, les actions menées par le Syndicat et le bilan de la délégation de service public.

Le compte administratif 2015 approuvé par délibération du comité syndical en date du 4 avril 2016, présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultat
<b>Section de fonctionnement</b>	278 668.58 €	1 673 790.05 €	+1 395 121.47 €
<b>Section d'investissement</b>	10 688.45 €	92 952.56 €	+ 82 264.11 €
<b>Ensemble</b>	289 357.03 €	2 729 742.26 €	+2 440 385.23 €

Les principales actions et faits marquants de l'exercice 2015 concernent :

- La poursuite de la mission de contrôle de la délégation,
- La poursuite des actions de communication, d'information et de sensibilisation des usagers du réseau de chaleur,
- Le développement du réseau par le raccordement de nouveaux abonnés engendrant des travaux d'extension
- La valorisation de l'implantation de la chaufferie biomasse par le dispositif des certificats d'économie d'énergie

L'exécution du service de production et de distribution de chaleur est déléguée à la société SEFIR, filiale du groupe GFD-Suez, en vertu d'un contrat de délégation de service public en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Le bilan de l'exécution du service présente un état de fonctionnement des installations satisfaisant, le rendement global s'élevant à 89%.

Au cours de l'exercice 2015, 61 822 MWh ont été distribués aux usagers du réseau, dont 44 537 MWh pour le chauffage et 17 285 MWh pour l'eau chaude sanitaire. Ces consommations représentent une augmentation de 17.7 % par rapport à 2014.

Le prix du moyen du réseau en 2015 est de 66.74 €HT/MWh, soit 70.41 €TTC/MWh. Ce prix moyen, peu élevé, montre la compétitivité économique du réseau de chaleur.

Le compte d'exploitation présenté par SEFIR pour l'exercice 2015 affiche un résultat net positif de 97 371 €<sup>HT</sup>.

Enfin, contractuellement, un avenant a été conclu entre le SICSEF et SEFIR au cours de l'année 2015 ayant pour objet :

- Préciser l'affectation de la subvention attribuée par le Conseil Régional au titre des travaux d'interconnexion des réseaux à la chaufferie biomasse ;
- Préciser l'affectation des certificats d'économie d'énergie et de toute autre aide ou subvention obtenue au titre du développement du réseau.

## INTRODUCTION

---

L'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales prévoit que chaque année, le président du SICSEF adresse aux maires de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat, accompagné du compte administratif adopté par le comité syndical.

Le présent rapport dressera donc la situation des comptes du SICSEF et les actions menées au cours de l'exercice 2015 ainsi que les principales caractéristiques de l'exécution du service.

Le Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois Ermont Franconville, créé en 1973 pour la gestion du réseau de chaleur sur les trois communes, délègue l'exécution du service à la société SEFIR, filiale du groupe Engie.

Un contrat de délégation de service public, adopté le 11 mars 2011 et signé le 18 avril 2011, décrit l'ensemble des engagements et droits du délégataire et du syndicat. Depuis son entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet 2011, cinq avenants ont été négociés entre les parties.

Le compte administratif 2015 du SICSEF a été adopté par délibération du comité syndical, le 13 avril 2016.

Le réseau de chaleur alimente en chauffage et en eau chaude sanitaire 6 085 logements, quatre groupes scolaires, un lycée et un centre culturel. La chaleur est produite au moyen d'une chaufferie biomasse en service depuis le mois de janvier 2014, de trois centrales de production alimentées au gaz et au fuel ainsi que d'une installation de cogénération située sur l'un des sites de production.

Outre la construction de la nouvelle chaufferie, des investissements importants ont été réalisés sur le réseau de distribution. Initialement indépendants, les trois réseaux du SICSEF sont aujourd'hui interconnectés, permettant ainsi l'alimentation de l'ensemble du patrimoine par la chaufferie biomasse.

Les investissements réalisés depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle délégation de service public, la rénovation de la cogénération, la triangulation du réseau de distribution, la construction de la chaufferie biomasse, s'inscrivent dans la volonté d'amélioration des performances énergétiques de du réseau du SICSEF.

Les grandes orientations définies consistent à réduire notre impact sur l'environnement, améliorer les conditions de service pour les usagers, tout en maintenant un niveau de compétitivité élevé.

Le SICSEF est désormais engagé dans une démarche de développement du réseau de chaleur ainsi que de renforcement de l'accompagnement auprès des usagers sur les questions énergétiques.

# **PREMIERE PARTIE :**

## **LE SICSEF**

***PRESENTATION GENERALE***

***LES ACTIONS MENEES***

***PRESENTATION DES COMPTES***

## PRESENTATION GENERALE

---

### Création du SICSEF

Le SICSEF constitue une structure intercommunale, créé en 1973 par délibérations des trois communes membres : Sannois, Ermont et Franconville. Initialement limitées au territoire de la Zone à Urbaniser en priorité (ZUP) de Sannois-Ermont-Franconville, les compétences du Syndicat sont étendues depuis 2010 à la totalité des territoires des trois communes.

Le SICSEF assure la gestion des installations de production et de distribution de chaleur, pour l'alimentation en chauffage et en eau chaude sanitaire de 6 085 logements et d'équipements publics, groupes scolaires et équipements culturel.

Le siège du SICSEF est basé en Mairie de Franconville.

### Statuts et compétences

#### - Statuts

Par arrêté ministériel du 19 mars 1964, la ZUP a été créée sur une partie des territoires de Sannois, Ermont et Franconville.

Par arrêté préfectoral du 19 avril 1973, le Syndicat de Intercommunal pour l'exploitation du chauffage collectif dans le cadre de la ZUP de Sannois, Ermont et Franconville a été créé.

Par arrêté préfectoral du 24 octobre 1997, le siège social de la SASEF (Société d'Aménagement de la ZUP de Sannois, Ermont et Franconville) est transféré à la mairie d'Ermont.

Par arrêté préfectoral du 15 janvier 2009, le siège social du SICSEF est transféré à la mairie de Franconville.

Par arrêté préfectoral du 6 juillet 2010, la dénomination du Syndicat devient *Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois – Ermont – Franconville*. En conséquence, les compétences du SICSEF s'étendent aux limites communales des trois communes.

Par délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2015, les statuts ont été modifiés pour permettre au syndicat d'engager des études sur la solution réseau de chaleur en dehors de son périmètre de compétences.

#### - Compétences

Le Syndicat a pour objet d'assurer l'exploitation du chauffage collectif et de la production d'eau chaude sanitaire sur le territoire des communes membres.

En conséquence, le SICSEF est compétent pour :

- Exploiter ou faire exploiter par le prestataire de son choix, en conformité avec la réglementation en vigueur, les installations de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire dont il est propriétaire ou gestionnaire ;
- Réaliser les études générales qu'il jugera nécessaire au sein ou hors de son périmètre ;
- Procéder à des études techniques ;
- Procéder ou faire procéder à la construction de nouvelles installations de production de chaleur et/ou d'eau chaude sanitaire ;
- Entretien des ouvrages ;

- Mettre en œuvre des actions de communication, d'information et de sensibilisation ;
- Inciter et aider à la mise en œuvre d'une politique de développement durable.

## Patrimoine

Le SICSEF est propriétaire des installations du réseau de chaleur, nécessaires à l'exécution du service.

Au 31 décembre 2014, ces installations comprennent :

- 4 centrales de production de chaleur, dont une chaufferie biomasse,
- un réseau de 7km,
- 50 postes de livraison, appelés sous-stations.

Les trois centrales de production existantes alimentaient initialement trois réseaux indépendants. La création de la nouvelle chaufferie a permis l'interconnexion de ces trois réseaux. Ainsi, l'ensemble du patrimoine raccordé est desservi par la chaufferie biomasse. L'opération d'interconnexion du réseau de chaleur a été effectuée sur les exercices 2012 et 2013.

Les principales caractéristiques des centrales de production sont les suivantes :

Centrale de production	Puissance installée	Nombre de sous-station	Nombre de logements
Fontaine Bertin	15 MW	16 sous-stations	1 792 logements
Fossés Trempés	24 MW	19 sous-stations	1 978 logements
Logis Verts	26 MW	24 sous-stations	2 315 logements
Les Montfrais (Biomasse)	10 MW	Alimentation globale <i>Mise en service : janvier 2014</i>	Alimentation globale
Total	75 MW	59 sous-stations	6 085 logements

### - Localisation des installations

Le plan du réseau de chaleur est en annexe 1 du présent rapport

Au 31 décembre 2014, le réseau de chaleur du SICSEF alimente 6 085 logements répartis sur les trois communes ainsi que 9 bâtiments publics (équipements scolaires, sportifs ou culturels).

	Bâtiment	Mode de gestion	Nb. de lgmt
Ermont	Résidence de la Nouvelle Commanderie	Copropriété	221
	Résidence des Templiers	Copropriété	150
	Groupe Scolaire Alphonse Daudet	Bâtiment public	
	Résidence de Cernay	Copropriété	76
	Résidence de la Croisée	Copropriété	76
	Résidence de l'Ancienne Commanderie	Copropriété	123
	Résidence Grand Domaine	Copropriété	94
	Résidence Ermont Sannois 3	Copropriété	77
	Résidence Ermont Sannois 2	Copropriété	55
	Résidence des Emeraudes	Copropriété	53
	LEP Gustave Eiffel	Bâtiment public	
	Salle de Sport LEP Gustave Eiffel	Bâtiment public	

	Résidence des Carreaux	Bailleur	302
	Résidence des Glatignies	Copropriété	152
	Résidence Les Balcons d'Ermont	Copropriété	108
	Palais des Sports Rebuffat	Bâtiment public	
	Centre de loisirs François Rude	Bâtiment public	
<b>Total Ermont</b>			<b>1 487</b>
Franconville	Groupe scolaire du Clos Bertin	Bâtiment public	
	Résidence des Bucherêts	Copropriété	558
	Résidence de la Fontaine Bertin	Bailleur	460
	Pavillon Vétérinaire Clos Bertin	Privé	1
	Groupe scolaire des 4 Noyers	Bâtiment public	
	Résidence Cadet de Vaux III	Copropriété	60
	Résidence Cadet de Vaux I	Copropriété	243
	Résidence Cadet de Vaux II	Copropriété	168
	Résidence des Noyers	Copropriété	115
	Résidence de l'Orme Saint Edme	Copropriété	166
	Résidence de l'Orme Saint Edme	Bailleur	212
	Résidence de Cernay	Bailleur	171
	Salle Saint-Exupéry	Bâtiment public	
	Résidence Clos St Denis	Bailleur	208
	Résidence les Vergers	Copropriété	141
	Résidence la Fontaine	Bailleur	50
	Résidence Gabriel Bertin	Bailleur	89
	Résidence La Tour	Copropriété	106
Résidence Diapason	Bailleur + Copropriété	144	
Résidence Duo Verde	Copropriété	179	
<b>Total Franconville</b>			<b>3 071</b>

	Bâtiment	Mode de gestion	Nb. de lgmt
Sannois	Groupe scolaire de Gaston Ramon	Bâtiment public	
	Résidence Bel Air	Bailleur	139
	Résidence Picolo	Copropriété	112
	Résidence des Tuileries	Copropriété	188
	Résidences des Carreaux Fleuris	Bailleur	260
	Résidence du Bas des Aulnaies	Bailleur	188
	Résidence Sannois Soleil	Copropriété	183
	Résidence de Sannois Grande Rue	Bailleur	110
	Résidence des Loges	Copropriété	62
	Résidence du clos de Sannois	Copropriété	186
	Résidence des Gémeaux	Copropriété	99
	<b>Total Sannois</b>		
<b>Total Réseau</b>			<b>6 085</b>

## Fonctionnement

### - Comité Syndical

Le SICSEF est administré par un comité syndical composé de 6 élus, soit d'un Président, deux vice-présidents, deux assesseurs et un secrétaire.

Le comité syndical se réunit au moins quatre fois par an et règle par délibération les affaires du syndicat.

#### Composition du comité syndical

Nom	Fonction municipale
Xavier MELKI Président	Franconville Adjoint au Maire de Franconville
Xavier Haquin 1 <sup>er</sup> Vice-président	Ermont Adjoint au Maire d'Ermont
Gilles LEITERER 2 <sup>ème</sup> Vice-président	Sannois Conseiller Municipal de Sannois
René HERBEZ Secrétaire	Ermont Conseiller municipal d'Ermont
Daniel PORTIER 1 <sup>er</sup> Assesseur	Sannois Conseiller municipal de Sannois
Alain VERBRUGGHE 2 <sup>ème</sup> Assesseur	Franconville Adjoint au Maire de Franconville

## - Comité technique

Le comité technique est composé de trois cadres techniques issus des trois communes membres. Il assiste et conseille le comité syndical lors de la prise de décision.

### Composition du comité technique

Nom	Fonction municipale
Patrick RACINE	Franconville Directeur des Services Techniques
Céline ABSOLON	Franconville Directrice des Ressources Humaines et des affaires juridiques
Christian GODOT	Ermont Directeur Général Adjoint des Services Techniques

Le comité syndical s'appuie également sur deux agents : la responsable du Syndicat, et une assistante administrative.

## - Les Commissions

### Commission consultative des services publics locaux

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) est composée de sept membres, dont six membres élus du SICSEF et un représentant issu d'une association locale, l'association Hélios.

En application de l'article 1413-1 du code général des collectivités territoriales, la CCSPL examine chaque année, le rapport d'exploitation remis par le délégataire, présentant les principales caractéristiques techniques, économiques et financière de l'exercice.

Elle est également consultée pour avis sur les projets de délégation de service public, avant que l'assemblée délibérante ne se prononce.

En 2014, la CCSPL a été réunie une fois, le 24 novembre, pour la présentation du rapport d'exploitation de l'année 2013 remis par le délégataire (SEFIR) et du contrôle d'exploitation (SAGE Services).

### Commission d'adjudication et d'appel d'offres

La commission d'adjudication et d'appel d'offres (CAAO) est constituée du Président du SICSEF et de cinq membres titulaires, issus du comité syndical.

LA CAAO examine les candidatures et les offres en cas d'appel d'offres, élimine les offres non conformes à l'objet du marché, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché. Elle peut également déclarer l'appel d'offres infructueux et doit donner son avis pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

### Commission de délégation de service public

La commission de délégation de service public (CDSP) est composée de six membres, soit le président du SICSEF ainsi que les cinq membres du comité syndical.

Lors du renouvellement d'un contrat de délégation de service public, la CDSP examine les candidatures et dresse la liste des candidats admis à présenter une offre. Suite à l'ouverture des plis, elle établit un rapport présentant l'analyse des offres des entreprises et émet un avis sur les offres analysées.

En cours de contrat, la CDSP émet un avis sur tout projet d'avenant au contrat de DSP, entraînant une augmentation du montant global de plus de 5%.

## ACTIONS MENEES PAR LE SYNDICAT EN 2015

### Communication

Au cours de l'année 2015, trois numéros de Zenergie ont été distribués. Les principaux sujets abordés étaient les suivants :

- Zenergie n°15                      Mai 2015  
Participation du SICSEF au financement des audits énergétiques  
Rendez-vous au Bois des Eboulures
- Zenergie n°16                      Septembre 2015  
Présentation du Schéma directeur des réseaux de chaleur sur le territoire de la CAVP  
Individualisation des frais de chauffage
- Zenergie n°17                      Décembre 2015  
Raccordement de la résidence La Trou au réseau de chaleur  
Bilan de l'année 2015 et présentation de l'année 2016



Un site internet a été créé et mis en ligne le 1<sup>er</sup> juillet 2011 afin de rendre accessible aux usagers l'ensemble des informations inhérentes à l'exécution du service. Il est régulièrement alimenté et mis à jour.



### Sensibilisation

#### Visites de la chaufferie biomasse

- 1<sup>er</sup> juin 2015 : Visite de la chaufferie par Valérie PECRESSE
- 26 juin 2015 : Visite de la chaufferie par Jean-François COPE

### Information

Le 3 octobre 2015, le SICSEF, en collaboration avec SEFIR, a organisé une journée portes ouvertes de la chaufferie biomasse à l'attention du grand public pour permettre à chacun de visiter les installations et de mieux comprendre le fonctionnement de la production de chaleur et plus généralement du réseau de chaleur. A cette occasion, un jeu éco-tombola a été organisé dans le but de sensibiliser les visiteurs sur le thème de l'énergie.



## PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2015

### Vue générale des comptes et leur évolution.

Le compte administratif 2015, joint en annexe, a été approuvé par délibération du comité syndical en date du 13 avril 2016.

	2014	2015	Ev. N/N-1
<b>Section de fonctionnement</b>			
Dépenses	218 326,69 €	278 668.58 €	28 %
Recettes	265 497.86 €	1 673 790.05 €	530 %
Report de l'exercice N-1	886 174.54 €	933 345.71 €	5 %
Résultat	933 345.71 €	2 328 467.18 €	149 %
<b>Section d'investissement</b>			
Dépenses	70 000.00 €	10 688.45 €	- 85 %
Recettes	83 658.53 €	92 952.56 €	11 %
Report de l'exercice N-1	15 995.41 €	29 653.94 €	85 %
Résultat	29 653.94 €	111 918 .05 €	277 %
<b>Ensemble</b>			
Dépenses	288 326.69 €	289 357.03 €	0.4 %
Recettes	349 156.39 €	1 766 742.61 €	406 %
Report de l'exercice N-1	902 169.95 €	962 999.65 €	7 %
Résultat	962 999.65 €	2 440 385.23 €	153 %

La section de fonctionnement présente des variations de recettes très importantes, dues à la valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) obtenus au titre de la construction de la chaufferie biomasse. En effet, les CEE ont été valorisés sur l'exercice 2015 pour un montant de 1 410 053 €. Cette somme sera intégralement reversée à SEFIR, conformément aux dispositions du contrat de délégation.

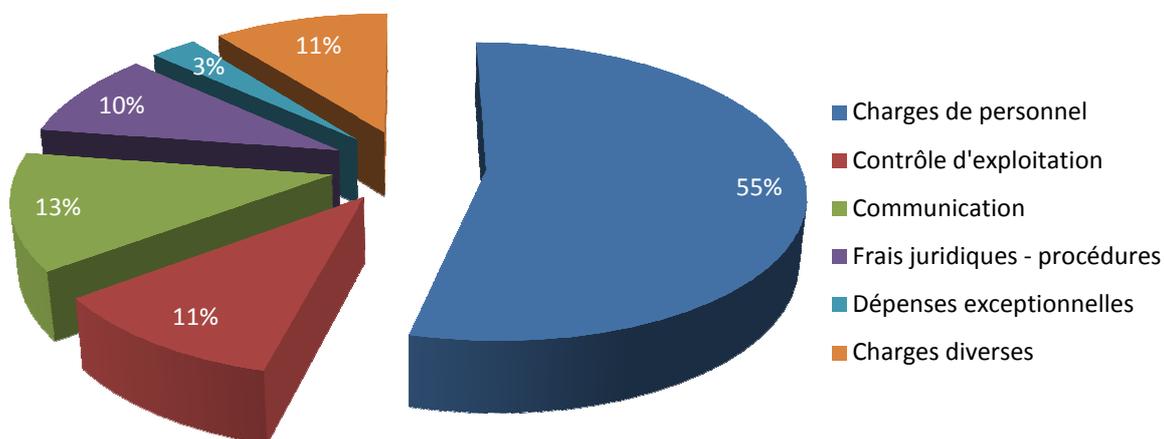
Sans cette recette, la section de fonctionnement présenterait un résultat de 918 414.18 €, soit un résultat stable par rapport à l'exercice 2014.

La section d'investissement fait apparaître certaines variations expliquées par le fait que les dépenses d'investissement sont ponctuelles et non régulières pour chaque exercice. Les recettes sont exclusivement dues aux écritures d'ordre correspondant à l'amortissement des immobilisations.

## Présentation détaillée du compte administratif

### - En section de fonctionnement

#### Répartition des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement du SICSEF sont marquées par :

- les frais de personnel : rémunération des agents, indemnités des élus du comité syndical et des cadres du comité technique, règlement des charges sociales, ...
- les prestations de service : Contrat de contrôle d'exécution du service confié à la société Inddigo en aout 2015 ...
- les immobilisations relatives aux investissements réalisés sur les exercices antérieurs
- les frais juridiques : les honoraires versés aux cabinets d'avocat, ...
- les actions de communication et l'organisation d'évènement d'information et de sensibilisation : distribution du Zenergie, maintenance du site internet, organisation de la journée d'accueil des scolaires et de la journée portes ouvertes, ...
- les dépenses exceptionnelles correspondent aux frais de procédure relative à l'obtention des certificats d'économie d'énergie et études réalisées sur les locaux de Fossés Trepés

Les recettes courantes de fonctionnement sont issues des redevances versées par le délégataire pour permettre au Syndicat d'assurer son fonctionnement et le contrôle de la délégation.

Sur l'exercice 2015, la vente des certificats d'économie d'énergie a engendré une recette exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 1 410 052.69 €. Conformément au contrat de délégation cette somme sera intégralement reversée au délégataire. Les CEE ont été attribués au SICSEF pour un volume d'environ 550 GWh Cumac. A la suite d'une mise en concurrence des obligés et autres acheteurs, l'offre de GEO PLC a été retenue pour un montant de 2.565 €/MWh Cumac, soit 1 410 052.69 €

### - Section d'investissement

Les dépenses d'investissement correspondent aux travaux de remise en état des locaux du Centre administratif de Franconville en préparation du déménagement des locaux du SICSEF.

Les recettes enregistrées à la section d'investissement correspondent essentiellement aux amortissements des immobilisations.

**DEUXIEME PARTIE :**

**L'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC DE  
PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION DE CHALEUR**

*ORGANISATION DU SERVICE*

*INDICATEURS TECHNIQUES*

*INDICATEURS ECONOMIQUES ET FINANCIERS*

## ORGANISATION DU SERVICE

---

A l'issue d'une procédure de renouvellement engagée dès l'année 2009, l'exécution du service a été déléguée à la société SEFIR. Le contrat de délégation, adopté par délibération du comité syndical le 11 mars 2011 et signé le 18 avril 2011, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

### Le rôle du SICSEF

Le SICSEF a pour mission de suivre et de contrôler le respect des engagements contractuels du délégataire et de s'assurer de la bonne exécution du service public. Pour cela, le SICSEF a confié à la société Inddigo, le contrôle de la délégation et de l'exécution du service de production et de distribution de chaleur.

La mission d'Inddigo a débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2015. Le contrat de contrôle d'exploitation a été signé le 31 août 2015, pour une durée d'un an, reconductible 3 fois, soit jusqu'au 30 septembre 2019.

Outre, sa mission de contrôle de la délégation, le SICSEF

- accompagne le délégataire dans la réalisation des projets définis par le contrat de délégation,
- accompagne les abonnés et usagers du réseau dans leurs démarches de maîtrise de leurs consommations.

### Le rôle du délégataire

#### **Présentation du délégataire**

Filiale du groupe Engie, SEFIR constitue la société dédiée à l'exécution du contrat de délégation du SICSEF.

La création d'une société dédiée a pour objectif de faciliter le contrôle des engagements pris et d'avoir un unique interlocuteur.

Ainsi, SEFIR se substitue à Engie pour la prise en charge, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, dans leur globalité et leur totalité, de tous les engagements souscrits par Engie dans le cadre de la consultation.

#### **Le contrat de délégation**

Le contrat définit les droits et obligations de SEFIR, du SICSEF, des abonnés et usagers dans le cadre de l'exécution du service.

SEFIR s'engage, dans les conditions prévues au contrat d'exécuter les prestations suivantes :

#### Exécution du service :

- L'exploitation des installations, soit la production, la distribution et la livraison de la chaleur nécessaire au besoin des usagers ;
- La maintenance et l'entretien des installations, afin d'assurer le bon fonctionnement des installations ;
- Le gros entretien et le renouvellement des installations, dès lors que l'état de vétusté ou de dégradation des installations le rende nécessaire.
- Gestion contractuelle et facturation aux abonnés

Réalisation des projets de la délégation :

- La réalisation et le financement des travaux
- Le développement du réseau

Evolution du contrat

Au cours de l'exercice 2015, l'avenant n°5 a été adopté par le comité syndical.

**- Le personnel d'exploitation**

L'équipe de SEFIR, pour assurer l'exploitation des chaufferies, réseau et sous-station, comprend cinq équivalent temps plein (ETP), répartis comme suit :

- |  |   |
|--|---|
| - 1 Responsable Département Exploitation | Anaël GENDRE, Cadre                                 |
| - 1 Responsable Equipe Exploitation      | Fouad BEN BELGACEM                                  |
| - 3 techniciens                          | Thierry THOMAS<br>Benoît PIRIOU<br>Anthony DA SILVA |
| - 1 apprenti technicien                  | Dorian NEVEUR                                       |

A cette équipe, il y a lieu d'ajouter les personnes complémentaires intervenantes du groupe Cofely :

- |                            |                     |
|----------------------------|---------------------|
| - 1 chef d'agence          | Aurélie LEHERICY    |
| - 1 responsable commercial | Pierric de RAVIGNAN |
| - 1 ingénieur commercial   | Samy KOCHEIDA       |

**Caractéristiques générales des installations**

Au 31 décembre 2015, les installations du SICSEF comprennent :

- 4 centrales de production de chaleur et d'eau chaude sanitaire
- 9 km de réseaux de distribution
- 59 sous stations ou postes de livraison

Le réseau de chaleur alimente 6 085 logements et des bâtiments publics (équipements scolaires, sportifs et culturels)

**- Installations de production**

Au 31 décembre 2015, la production de chaleur est assurée par trois chaufferies gaz et la chaufferie biomasse. La chaufferie biomasse alimente les trois sites de production qui alimentent les 59 sous-stations aux pieds des immeubles raccordés.

Les chaufferies existantes sont en bon état de fonctionnement. Tous les moyens de production sont opérationnels.

**Chaufferie des Fossés Trempés**

La chaufferie des Fossés Trempés comprend trois chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 6.4 MW
- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 9 MW

Avec une puissance installée de 24.4 MW, la chaufferie des Fossés Trempés alimente 1 978 logements, deux groupes scolaires et un équipement culturel via 19 sous-stations.

### **Chaufferie des Logis Verts**

Les installations de cogénération ont été rénovées et remises en service sur la chaufferie des Logis Verts au mois de février 2012. La puissance thermique des installations de cogénération est de 3MW. En outre, la chaufferie des Logis Verts comprend trois chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 7.9 MW
- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 8.9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 5.8 MW

Avec une puissance installée de 25.6 MW, la chaufferie des Logis Verts alimente 2 315 -logements, un groupe scolaire, un centre de loisirs, un gymnase et un lycée via 24 sous-stations.

### **Chaufferie de la Fontaine Bertin**

La chaufferie de la Fontaine Bertin comprend deux chaudières :

- Une chaudière mixte gaz naturel / fuel lourd de 9 MW
- Une chaudière gaz naturel de 5.8 MW

Avec une puissance installée de 14.8 MW, la chaufferie de la Fontaine Bertin alimente 1 792 logements et un groupe scolaire via 16 sous-stations.

### **- Installations de distribution**

Sur un linéaire de 9 km, le réseau de distribution circule dans des caniveaux souterrains maçonnés étanches ou enterré en tubes pré-isolés sous les voiries publiques.

Le fluide caloporteur est constitué d'eau chaude à une température maximum de 110°C.

### **- Postes de livraison**

Au 31 décembre 2015, le réseau alimente 59 sous-stations.

	<b>Bâtiments résidentiels</b>	<b>Bâtiments publics</b>	<b>Total</b>
<b>Nb de postes de livraison</b>	48 <i>dont 32 copropriétés</i>	11	59
<b>Nb de Lgmts</b>	6 085		6 085
<b>Puissance souscrite</b>	43 544 kW	2 253 kW	45 797 kW
<b>Consommation annuelle 2015</b>	58 946 MWh	2 690 MWh	61 637 MWh
<b>Part réseau</b>	95.6 %	4.4 %	100 %

Le secteur résidentiel constitue l'essentiel des consommateurs de la chaleur produite par le réseau. Il est possible de distinguer deux catégories de résidences :

- Le parc privé, représentant 61 % des consommations totales du réseau de chaleur,
- Le parc locatif, représentant 35 % des consommations totales du réseau de chaleur

## INDICATEURS TECHNIQUES

### Conditions générales du service

#### - Conduite et maintenance des installations

Du fait de la distribution d'eau chaude sanitaire, le réseau de chaleur est en service toute l'année. En 2015, SEFIR chiffre les dépannages effectués à 1 232, dont 42% concernant le chauffage et 33% concernant l'eau chaude sanitaire.

Des arrêts techniques ont été réalisés sur la période estivale :

- Fossés Trempés                    arrêt du 20 au 22 juillet 2015 (soit 3 jours)
  - Logis Verts                        arrêt du 6 au 8 juillet 2015 (soit 3 jours)
  - Fontaine Bertin                  arrêt du 27 au 30 juillet 2015 (soit 4 jours)
  - Chaufferie biomasse            arrêt du 5 au 12 février 2015 (soit 8 jours)
- Arrêt du 7 au 22 septembre 2015

En dehors des arrêts techniques annuels, 5 fuites ont été réparées :

#### Réseau des Fossés Trempés :

4 aout 2015 : Fuite sur tube retour de l'antenne alimentant la SST 209 (Résidence les Tuileries) causée par une corrosion externe localisée. La corrosion est due à une non-étanchéité du caniveau, créant une infiltration d'eau souterraine qui goutait sur le tube.

Travaux réalisés : Remplacement d'un tronçon de 1 m et remplacement des vannes de sectionnement de la chambre à vanne.

Impact : Arrêt de fourniture de chaleur aux SST 206 à 210 sur 8 heures.

24 aout 2015 : Fuite sur l'antenne alimentant les SST 206 – 210 causée par une corrosion externe localisée. La corrosion est due à une mauvaise conception du supportage des tubes. Le supportage acier étant en contact direct avec le sol et les tubes du réseau, celui-ci s'est corrodé et a contaminé le tube réseau.

Travaux réalisés : Remplacement de 2 tronçons de 3 mètres (retour + aller).

Impact : arrêt de fourniture de chaleur aux SST 206 à 210 sur 2 x 8 heures.

#### Réseau de Fontaine Bertin :

3 aout 2015 : Fuite sur réseau en galerie alimentant les SST 104 et 109. La corrosion est due à une non-étanchéité d'un tampon situé sur voirie (générant un goutte à goutte sur les tubes).

Travaux réalisés : Remplacement d'un tronçon de 1 mètre.

Impact : Arrêt de fourniture de chaleur de la SST 104 sur 8 heures.

#### Réseau des Logis verts :

24 aout 2015 : Fuite sur vidange réseau en caniveau situé avenue Georges Pompidou. La corrosion de la vidange est causée par une non-étanchéité du caniveau.

Travaux réalisés : Remplacement de la vidange.

Impact : Arrêt de fourniture de chaleur aux SST 402 à 404 sur 8 heures.

17 sept. 2015 : Fuite sur tubes réseau située Place Marcel Pagnol à Ermont et alimentant la SST 402. La fuite est due à une corrosion externe localisée causée par le caniveau non étanche (infiltration engendrant un goutte à goutte sur les tubes).

Travaux réalisés : Remplacement de 2 tronçons de 1 mètre (aller et retour).

Impact : Arrêt de fourniture de chaleur de la SST 402 sur 8 heures.

### **- Contrôles règlementaires**

Les installations de combustion de puissance installée supérieure à 2 MW sont soumises à la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement. Dans ce cadre, des contrôles règlementaires doivent être effectués par des organismes agréés à des fréquences imposées par la réglementation.

Les chaufferies des Fossés Trempés et des Logis Verts, avec une puissance installée supérieure à 20 MW se placent sous le régime de l'autorisation. La chaufferie de la Fontaine Bertin avec une puissance installée inférieure à 20 MW se place sous le régime de la déclaration, moins contraignant.

#### **Chaufferie des Fossés Trempés**

L'ensemble des contrôles règlementaires a été effectué. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- La vérification des installations électriques,\*
- La vérification des éclairages de sécurité

#### **Chaufferie des Logis Verts**

L'ensemble des contrôles règlementaires a été effectué. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- Le compteur d'énergie thermique
- La vérification des installations électriques,
- La vérification des éclairages de sécurité

#### **Chaufferie de la Fontaine Bertin**

L'ensemble des contrôles règlementaires a été effectué. Les résultats sont satisfaisants, à l'exception des points suivants et pour lesquels des mesures de remise aux normes sont prévues :

- La vérification des installations électriques,
- Le contrôle de combustion : les rejets de NOx de la chaudière 1 ne sont pas conformes.
- Les mesures de bruit pour la chaudière 1

Le brûleur de la chaudière 1 fait l'objet de deux non-conformités. Toutefois, cette chaudière est utilisée en secours. Son remplacement sera à prévoir à terme.

Chaufferie Biomasse

L'ensemble des contrôles règlementaires a été effectué. Les résultats sont satisfaisants, aucune non-conformité n'a été relevée.

## Travaux

### - Le gros entretien et renouvellement

Les travaux de gros entretien et renouvellement constituent un engagement du délégataire, SEFIR, permettant de garantir le bon fonctionnement des installations et la continuité de service tout au long de la délégation.

En 2015, des travaux de gros entretien et de renouvellement ont été réalisés sur les trois chaufferies (entretiens de brûleurs, renouvellement de pompes, ...), sur le réseau de distribution (réparations de fuites), ainsi que sur les sous-stations (renouvellement de compteurs, réparations de fuites, ...).

### - Travaux neufs

Dans le cadre de la délégation, SEFIR s'est engagé à réaliser un certain nombre de projets : rénovation des installations de cogénération, interconnexion du réseau et construction d'une chaufferie biomasse.

La délégation est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011. Dès lors, SEFIR a engagé les études de réalisation. L'ensemble des travaux neufs a été réalisé sur les exercices 2012 et 2013. Cependant, une partie des investissements peut être réalisée de façon comptable sur l'exercice 2014.

### - Développement du réseau

En 2015, quatre bâtiments ont été raccordés au réseau de chaleur.

- Résidence Duo Verde à Franconville
- Les deux résidences Diapason à Franconville
- La résidence la Tour à Franconville, dont la mise en service a été effective en 2016

## Consommations d'énergie

Le tableau ci-après présente les consommations de combustibles en chaufferie, nécessaires à la production de chaleur sur l'exercice 2014:

<b>Consommations de combustibles</b>	
Fuel Basse Emission	0 tonnes
Gaz chaufferie	17 973 MWh PCS
Gaz cogénérations	29 849 MWh PCS
Bois	16 522 tonnes
<b>Production d'énergie</b>	
Fuel Basse Emission	0 MWh PCI
Gaz chaufferie	14 562 MWh PCI
Gaz cogénérations (chaleur récupérée)	10 530 MWh PCI
Elec. cogénérations (ventes Elec.)	10 277 MWh
Bois	44 020 MWh PCI
<b>Energie vendue</b>	
Chauffage	44 537 MWh
ECS	17 285 MWh

## Indicateurs de performance énergétique

### - Définitions

La rigueur climatique s'exprime en Degrés Jours Unifiés (DJU). Pour un lieu donné, les DJU résultent de l'écart entre une température de référence, soit 18°C dans notre cas, et la moyenne de la température minimale et de la température maximale sur une journée.

A titre d'exemple :

-	Température maximale :	18°C	Température minimale :	12°C
-	Moyenne :	15°C	Rigueur climatique :	18 – 15 = 3 DJU

La rigueur climatique est utilisée en général pour estimer les consommations de chauffage d'un bâtiment en période de froid.

L'évolution du ratio MWh/DJU permet de déterminer si l'évolution des consommations de chaleur est due uniquement aux variations de la rigueur climatique ou si cette évolution résulte d'une modification de comportement de l'utilisateur ou d'actions d'économie d'énergie.

La densité thermique correspond à la quantité d'énergie utile délivrée par le réseau par rapport à la longueur totale des canalisations. Ce rapport s'exprime en MWh/m.an.

La densité est un indicateur de performance thermique d'un réseau de chaleur. Plus elle est élevée, plus le réseau est performant. La limite basse communément admise est de 1.5 MWh/m.an, visible essentiellement sur des réseaux ruraux.

Dans le cadre du développement du réseau de chaleur, il est important de ne pas dégrader la densité thermique du réseau.

Le contenu CO2 d'un réseau de chaleur s'exprime en tonnes/MWh. Il correspond à la quantité de gaz à effet de serre émise par MWh d'énergie utile. L'utilisation d'une énergie renouvelable sur les réseaux de chaleur vient réduire la valeur du contenu CO2, améliorant ainsi la performance environnementale du réseau.

### - Les indicateurs de l'exercice 2015

Indicateurs		2014	2015	Evolution
<b>Rendement des installations</b>				
Rendement chaufferies	%	87 %	86 %	- 1.15%
Rendement réseau	%	91 %	89 %	- 2.20 %
Rendement global	%	81 %	79 %	- 2.47 %
<b>Rendement cogénérations</b>				
Rendement électrique	%	38 %	38 %	0 %
Rendement thermique	%	41 %	39 %	- 4.88 %
Rendement global	%	79 %	77 %	- 2.53%
<b>Consommations de chaleur</b>				
Rigueur climatique	DJU	1893	2 033	7.40 %
Besoins de chauffage	MWh	35 590	44 435	24.85 %
	MWh/DJU	18.81	21.9	16.43 %
Besoins d'ECS	m <sup>3</sup>	170 045	172 016	1.16 %
Besoins de chaleur	MWh	52 554	61 637	17.28 %

Consommation d'eau réseau	$m^3$	1 906	3 879	103.5 %
Puissance souscrite	$kW$	42 578	45 797	7.56 %
Densité du réseau	$MWh/km$	565	520	- 7.96 %
<b>Impact environnemental</b>				
Bouquet énergie cogénération	%	18 %	15 %	- 16.67 %
Bouquet énergie Gaz	%	26 %	21 %	- 19.23 %
Bouquet énergie Fuel	%	0 %	0 %	0 %
Bouquet énergie biomasse	%	56 %	64 %	14.29 %
Taux EnR	%	56 %	64 %	14.29 %
Emissions de CO <sub>2</sub>	<i>Tonnes</i>	8 181	7 849	- 4.06 %
Contenu CO <sub>2</sub> du réseau	<i>Tonne/MWh</i>	0.083	0.068	- 18.07 %

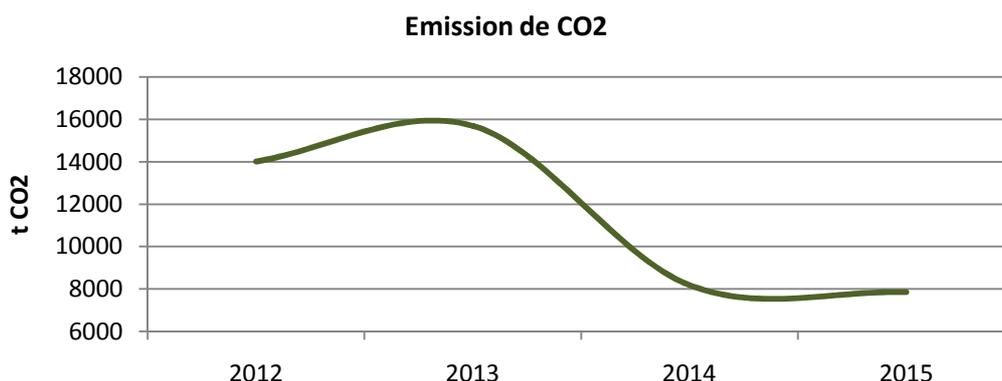
Malgré une légère baisse, le rendement des installations reste stable et correct entre 2014 et 2015.

On observe une forte augmentation des consommations en 2015. Cette hausse s'explique par une d'une part par une rigueur climatique plus importante qu'en 2014 (+7.4 %), exercice sur lequel la rigueur climatique était particulièrement faible. Le développement du réseau par le raccordement de nouveaux abonnés explique également cette hausse des besoins de chaleur (augmentation de la puissance souscrite de 7.56 %). L'augmentation du nombre d'abonné explique également la hausse du rapport entre les consommations et la rigueur climatique, le ratio MWh/DJU.

La consommation d'eau sur le réseau a fortement augmenté en 2015, ce qui s'explique par les cinq fuites survenues sur l'exercice.

Le mix énergétique composé de 15% de chaleur issue de la cogénération et de 64 % issue de la chaufferie biomasse, présente un impact environnemental conséquent avec un contenu CO<sub>2</sub> en baisse de 18 %. Il est à noter que le contenu CO<sub>2</sub> du réseau en 2013, avant la mise en service de la chaufferie biomasse était de 0.182, ce qui représente une réduction de plus de 62% de cet indicateur.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des émissions de CO<sub>2</sub> depuis l'exercice 2012 (premier exercice complet depuis l'entrée en vigueur du contrat de délégation de service public :



## Consommations de chaleur

En 2014, la consommation de chaleur est la suivante :

- 44 537 MWh pour le chauffage,
- 172 845 m3 pour l'eau chaude sanitaire (ECS), soit 17 285 MWh

Le tableau ci-dessous présente les consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire par commune membre :

	Chauffage (MWh)	ECS (m3)	Total (MWh)	Part
<b>Sannois</b>	12 848	53 849	18 233	29.6 %
<b>Ermont</b>	10 834	42 986	15 133	24.5 %
<b>Franconville</b>	20 753	75 181	28 271	45.9 %
<b>Total</b>	44 435	172 016	61 637	

Les consommations par sous-stations sont présentées en annexe.

### **- Evolution des consommations**

L'évolution des consommations est analysée par commune en distinguant les bâtiments résidentiels et tertiaires publics.

L'analyse prend en compte les données climatiques, qui jouent un rôle prépondérant sur les consommations de chaleur afin d'obtenir l'évolution due essentiellement aux efforts de consommation réalisés par les utilisateurs ou gestionnaires des bâtiments d'une année sur l'autre.

### **Données climatiques**

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la rigueur climatique sur les trois dernières années.

	2012	2013	2014	2015
<b>DJU</b>	2 262	2 534	1 893	2 033

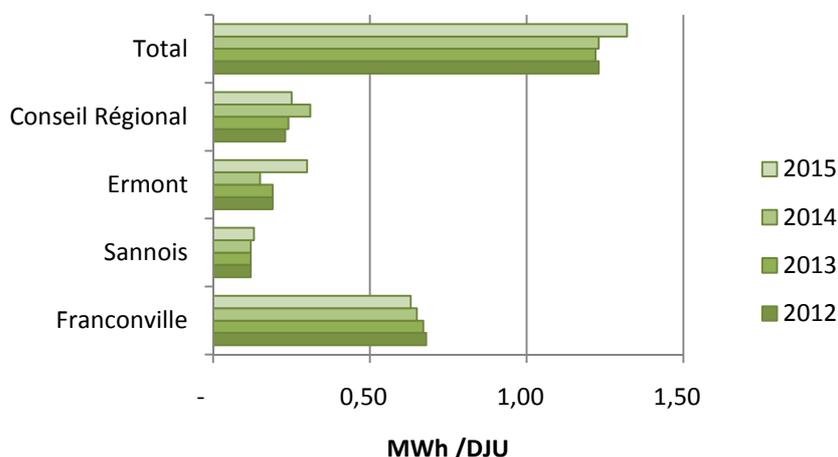
De manière générale, la rigueur climatique était relativement constante sur 2012 et 2013, puis exceptionnellement douce sur l'année 2014.

En 2015, la rigueur climatique augmente de 7.4% pour un retour à des valeurs basses mais normales.

## Bâtiments publics tertiaires

		2012	2013		2014		2015	
<b>Sannois</b>								
Chauffage	MWh	274	315	15%	230	-27%	263	14.3%
	MWh/DJU	0.12	0.12	0%	0.12	0%	0.13	7.8%
<b>Ermont</b>								
Chauffage	MWh	432	480	11%	226	-52%	607	169%
	MWh/DJU	0.19	0.19	0%	0.15	-21%	0.30	99%
<b>Franconville</b>								
Chauffage	MWh	1543	1705	10%	1 231	-28%	1 290	4.8%
	MWh/DJU	0.68	0.67	-1%	0.65	-3%	0.63	-3.1%
ECS	m3	81	81	0%	147	81%	132	-10.2%
	m3/jour	0.22	0.22	0%	0.40	82%	0.36	-10%
<b>Conseil régional</b>								
Chauffage	MWh	522	603	16%	460	-24%	517	12.4 %
	MWh/DJU	0.23	0.24	4%	0.31	-29%	0.25	-18%
<b>Total</b>								
Chauffage	MWh	2771	3103	12%	2 147	-31%	2 677	24.7%
	MWh/DJU	1.23	1.22	-1%	1.23	1%	1.32	7.1%
ECS	m3	81	81	0%	147	81%	132	-10.2%
	m3/jour	0.22	0.22	0%	0.40	82%	0.36	-10%

### Evolution des consommations de chauffage



On observe une forte augmentation des consommations de chauffage sur les bâtiments publics d'Ermont en 2015, dû à la mise en service des installations du Gymnase Rebuffat. On observe de manière générale que le ratio MWh/DJU total présente une légère diminution, montrant la constance des efforts réalisés par les collectivités pour maîtriser leurs consommations.

## Bâtiments résidentiels

### Parc résidentiel en 2015

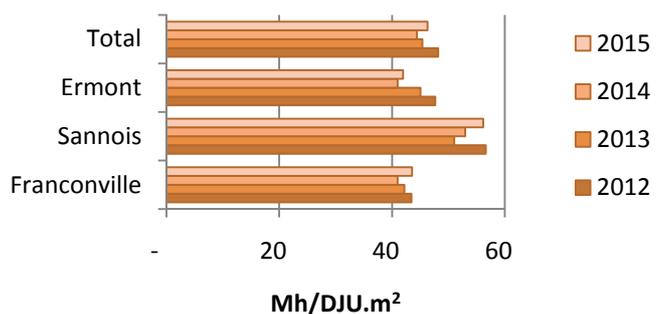
	Nombre de logements	Surface (m <sup>2</sup> )
Sannois	1 428	110 180
Ermont	1 586	113 898
Franconville	2 821	219 755
<b>Total</b>	<b>5 835</b>	443 833

Les résidences Diapason et La Tour (250 logements) sur la commune de Franconville n'ont pas été prises en compte dans cette analyse. La mise en service de leurs installations n'a été effective qu'en début d'exercice 2016.

Evolution des consommations de chaleur – Parc résidentiel

		2012	2013		2014		2015	
<b>Sannois</b>								
<b>Chauffage</b>	MWh	13 252	13 370	0.9%	11 044	-17.4%	12 585	14%
	Wh/DJU/m <sup>2</sup>	56.67	51.04	-9.9%	52.95	3.7%	56.18	6.1%
<b>ECS</b>	m <sup>3</sup>	56 248	53 331	-5.2%	53 733	0.7%	53 849	0.2%
	m <sup>3</sup> /jour	154.10	146.51	-4.9%	147.21	0.7%	148.75	1%
<b>Ermont</b>								
<b>Chauffage</b>	MWh	13 011	13 785	6.0%	8 868	-35.7%	9 710	9.5%
	Wh/DJU/m <sup>2</sup>	47.65	45.07	-5.4%	41	-9%	41.93	2.3%
<b>ECS</b>	m <sup>3</sup>	46 702	45 840	-1.8%	44 192	-2%	42 986	-2.7%
	m <sup>3</sup> /jour	127.95	125.93	-1.6%	123.04	-2%	118.75	-3.5%
<b>Franconville</b>								
<b>Chauffage</b>	MWh	17 009	18 501	8.8%	13 469	-27.2%	19 463	44.5%
	Wh/DJU/m <sup>2</sup>	43.47	42.21	-2.9%	41	-2.8%	43.56	6.3%
<b>ECS</b>	m <sup>3</sup>	69 299	71 505	3.2%	71 253	-0.3%	75 049	5.3%
	m <sup>3</sup> /jour	189.86	196.44	3.5%	195.32	-0.3%	207.32	6.1%
<b>Total</b>								
<b>Chauffage</b>	MWh	43 272	45 656	5.5%	33 381	-2.7%	41 758	25.1%
	Wh/DJU/m <sup>2</sup>	48.18	45.38	-5.8%	44.41	-2.1%	46.28	4.2%
<b>ECS</b>	m <sup>3</sup>	172 249	170 676	-0.9%	170 045	-0.4%	171 884	1.1%
	m <sup>3</sup> /jour	471.92	468.89	-0.6%	465.47	-0.4%	474.82	2%

Evolution des consommations de chauffage

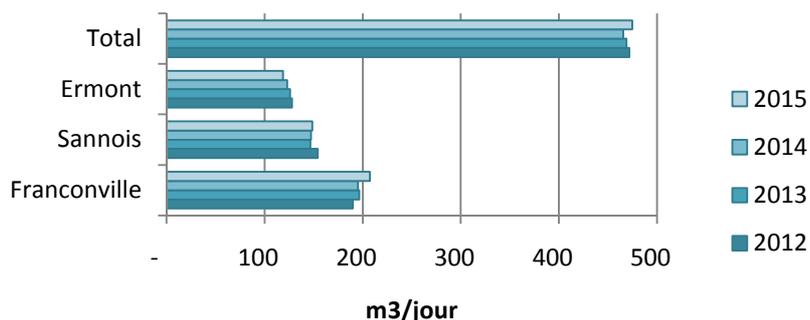


Entre 2014 et 2015, on observe une hausse de 25% de la consommation de chauffage sur les trois communes, due à une rigueur climatique moins douce et le raccordement de nouveaux abonnés.

La consommation quotidienne d'eau chaude sanitaire est stable sur les communes d'Ermont et de Sannois. Elle augmente de 6% sur la commune de Franconville suite au raccordement de nouveaux abonnés.

Ces évolutions restent trop légères pour permettre une interprétation sur une consommation « normale » ou excessive.

#### Evolution des consommations d'eau chaude sanitaire



#### Performance thermique du secteur résidentiel

Dans le cadre de ses études annuelles sur le prix de vente de la chaleur, l'association AMORCE définit trois niveaux de performance énergétique des bâtiments selon leurs consommations d'énergie utile à usage de chauffage et d'eau chaude sanitaire :

- Bâtiment RT 2005 moyen 96 kWh/m<sup>2</sup>
- Bâtiment parc social moyen 136 kWh/m<sup>2</sup>
- Bâtiment peu performant 240 kWh/m<sup>2</sup>

En 2015, la consommation utile du parc résidentiel alimenté par le réseau de chaleur s'élève à 58 946 MWh, soit 132.8 kWh.m<sup>2</sup>. On peut déduire de ce chiffre la performance énergétique moyenne du parc résidentiel. Des efforts sont réalisés tous les ans pour réduire les besoins en chaleur. Toutefois, des actions d'amélioration permettraient une économie forte en terme énergétique mais également économique.

## INDICATEURS ECONOMIQUES – LA VENTE DE CHALEUR

### La structure tarifaire

Deux termes principaux constituent la structure tarifaire :

- Le terme R1 constitue un terme variable en fonction de la consommation de chaleur. Il représente le coût des combustibles nécessaires pour assurer la fourniture de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire.
- Le terme R2 constitue la part abonnement fixe et proportionnelle à la puissance souscrite. Il représente les coûts à la charge du délégataire pour l'entretien des installations et la réalisation des travaux. Le terme R2 est décomposé comme suit :
  - o Prestations de conduite et de petit entretien nécessaire pour assurer le fonctionnement des installations primaires,
  - o La part de l'énergie électrique utilisée mécaniquement pour assurer le fonctionnement des installations primaires,
  - o L'entretien des branchements et des compteurs primaires,
  - o Le gros entretien et renouvellement des installations de production, de distribution et de livraison de chaleur,
  - o L'amortissement des études et travaux réalisés, dont l'enveloppe globale a été garantie contractuellement,
  - o Le financement des travaux d'extension du réseau

### Evolution mensuelle des tarifs de vente de chaleur sur l'exercice 2014

	janv-15	févr-15	mars-15	avr-15	mai-15	juin-15	juil-15	août-15	sept-15	oct-15	nov-15	déc-15
<b>R1 Consommations</b>												
€ HT /MWh	36,07	35,09	35,63	36,33	36,38	35,96	35,50	35,60	34,50	34,57	34,67	33,59
€ TTC /MWh	38,05	37,02	37,59	38,33	38,38	37,94	37,45	37,56	36,40	36,47	36,58	35,44
Ev.		-2,72%	1,54%	1,96%	0,14%	-1,15%	-1,28%	0,28%	-3,09%	0,20%	0,29%	-3,12%
<b>R2 - Abonnements</b>												
€ HT /kW	44,41	44,31	44,34	44,48	44,46	44,45	44,50	44,53	44,43	44,52	44,54	44,49
€ TTC /kW	46,85	46,75	46,78	46,93	46,91	46,89	46,95	46,98	46,87	46,97	46,99	46,94
Ev.		-0,23%	0,07%	0,32%	-0,04%	-0,02%	0,11%	0,07%	-0,22%	0,20%	0,04%	-0,11%
<b>Moyenne du tarif*</b>												
€ TTC /MWh	72,87	71,75	72,35	73,20	73,23	72,78	72,34	72,46	71,23	71,37	71,49	70,31
Ev.		-1,53%	0,83%	1,17%	0,05%	-0,62%	-0,61%	0,18%	-1,71%	0,20%	0,17%	-1,65%

\* Moyenne calculée pour une consommation annuelle de 61 637 MWh et une puissance souscrite totale de 45 797 kW

Les tarifs de vente de chaleur sont stables sur toute la durée de l'exercice.

### Evolution et analyse du prix de vente de la chaleur

#### - Le prix moyen

Le tableau suivant présente l'évolution annuelle du prix moyen depuis 2008. Le prix moyen du réseau correspond au rapport entre le chiffre d'affaires relatif à la vente de chaleur de l'exercice et la quantité de chaleur vendue. Son analyse permet de situer le tarif du réseau par rapport à d'autres réseaux de chaleur sur la même période.

	MWh	kW	Chiffre d'affaires		Prix Moyen	
			€ HT	€ TTC	€ HT/MWh	€ TTC/MWh
<b>2015</b>	61 637	45 797	4 115 502	4 341 855	66.77	70.44
<b>2014</b>	52 554	39 692	3 741 452	3 947 232	71.19	75.11
<b>2013</b>	65 835	39 533	4 113 000	4 758 201	62.47	71.82
<b>2012</b>	63 256	39 533	4 022 369	4 637 773	63.59	73.32
<b>2011</b>	57 824	46 730	4 579 986	5 276 740	79.21	91.26
<b>2010</b>	69 996	49 119	5 611 943	6 490 263	80.18	92.72
<b>2009</b>	64 118	49 119	4 973 647	5 726 808	76.97	88.63
<b>2008</b>	66 862	49 119	5 405 134	6 250 908	80.84	93.49

Malgré la stabilité des prix de vente mensuels, on observe une légère diminution du prix moyen de la chaleur sur l'exercice 2015 (- 6%). On peut expliquer cette baisse par l'augmentation des consommations. En effet, le prix moyen étant très sensible au volume d'énergie vendu, une hausse de la consommation réduit mécaniquement le prix moyen d'un réseau.

L'enquête sur le coût de la chaleur en 2014, réalisée par l'association AMORCE, analyse le prix moyen de vente sur les réseaux de chaleur français. En 2014, le prix moyen de l'ensemble des réseaux de chaleur français s'élève à 72.2 €<sup>HT</sup>/MWh.

## INDICATEURS FINANCIERS : LE COMPTE D'EXPLOITATION

Le compte d'exploitation, joint en annexe, est établi annuellement par le délégataire qui retrace pour l'exercice l'ensemble des produits et charges relatifs à l'exécution du service et à la réalisation des projets contractuels.

Le compte d'exploitation 2015 peut être résumé ainsi :

Poste	€ HT
Produits	5 396 501
Charges	5 245 533
Résultat brut	188 108
Frais financiers	- 39 608
Impôts sur les sociétés	- 51 128
Résultat net	97 371

Le résultat issu du compte d'exploitation est cohérent et sera à suivre sur plusieurs exercices.

### Produits

Le chiffre d'affaires annuel est composé essentiellement des ventes d'énergie thermique au travers du réseau de distribution, ainsi que des ventes d'électricité produite par les installations de cogénération. Le chiffre d'affaires sur l'exercice 2013 s'élève à 5 661 491 €.

### Evolution du chiffre d'affaire relatif à la vente de chaleur

	R1		R2		Total		Ev.
	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	
<b>2015</b>	2 174 089	2 293 664	1 941 413	2 048 191	4 115 502	4 341 855	10%
<b>2014</b>	1 959 346	2 067 110	1 782 106	1 880 122	3 741 452	3 947 232	- 16.5%
<b>2013</b>	2 758 760	3 299 477	1 354 240	1 428 724	4 113 000	4 728 201	1.9%
<b>2012</b>	2 795 554	3 343 483	1 226 815	1 294 290	4 022 369	4 637 773	- 12.1%
<b>2011</b>	3 154 998	3 773 378	1 424 988	1 503 362	4 579 986	5 276 740	- 18.7%
<b>2010</b>	4 040 167	4 832 040	1 571 776	1 658 224	5 611 943	6 490 263	21.2%
<b>2009</b>	3 401 491	4 068 183	1 572 156	1 658 625	4 973 647	5 726 808	- 8.4%
<b>2008</b>	2 769 079	4 652 454	1 515 122	1 598 454	5 405 134	6 250 908	

L'entrée en vigueur de la nouvelle délégation de service public le 1<sup>er</sup> juillet 2011 avait fait chuter le chiffre d'affaires lié à la vente de chaleur grâce à l'application des nouveaux tarifs de vente de chaleur. Une nouvelle chute du chiffre d'affaires est observé sur l'exercice 2014, expliquée par la baisse importante des consommations de chaleur.

Sur l'exercice 2015, le chiffre d'affaires augmente de 10 % mais revient à un niveau conforme au regard des exercices précédents (-8% par rapport à 2013).

## Charges

### **Programme contractuel d'investissements en premier établissement**

Au 31 décembre 2015, le montant des immobilisations encours s'élève à 559 969 €HT et représente essentiellement des coûts de la chaufferie biomasse en terminaison et des travaux de raccordement non finalisés.

### **Charges de gestion courante**

- Gros entretien et renouvellement des installations	116 066 €HT
- Achat d'énergie (combustible, électricité)	2 658 722 €HT
- Frais de personnel	253 271 €
- Sous-traitance	268 810 €
- Frais généraux	320 413 €

---

## CONCLUSION

---

Le bilan de l'exercice 2015 est marqué par :

- Une gestion cohérente du budget du Syndicat. Les comptes présentés affichent des dépenses concernant la gestion courante de la structure. Ces dépenses sont stables par rapport à l'exercice 2014 ;
- Une conduite de l'exploitation qui permet de garantir des conditions de service optimales auprès des usagers du réseau. Le bon fonctionnement des installations et le tarif de vente de chaleur assurent un bon niveau de compétitivité au réseau de chaleur ;

Au cours de l'exercice 2015, le développement du réseau s'est poursuivi par le raccordement de quatre résidences sur la commune de Franconville.

Au cours des exercices suivants, les principales démarches engagées par le SICSEF consisteront à accompagner le délégataire dans le développement du réseau de chaleur par le raccordement de nouveaux abonnés et d'assister les usagers et abonnés du réseau dans leurs actions de maîtrise de la demande énergétique.

## **ANNEXES**

---

**Annexe 1 Plan du réseau de chaleur**

**Annexe 2 Compte administratif du SICSEF pour l'exercice 2013**

**Annexe 3 Consommation de chaleur par sous-station**

**Annexe 4 Compte d'exploitation**